

#30  
MAI 2022

VAISON VENTOUX

infos

JOURNAL D'INFORMATION DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
VAISON VENTOUX



LES  
SPECTACLES  
RETROUVÉS!

[WWW.VAISON-VENTOUX.FR](http://WWW.VAISON-VENTOUX.FR)



Brantes, Buisson, Cairanne, Crestet, Entrechaux, Faucon, Mollans-sur-Ouvèze, Puyméras, Rasteau, Roaix, Sablet, St-Léger-du-Ventoux, St-Marcellin-les-Vaison, St-Romain-en-Viennois, St-Roman-de-Malegarde, Savoillans, Séguret, Vaison-la-Romaine, Villedieu

# #ÉDITO



## **Créer ensemble les conditions d'un été 2022 exceptionnel !**

Après deux saisons estivales très perturbées par la crise sanitaire, nous espérons toutes et tous que celle de 2022 marquera tout à la fois le retour à la liberté réglementaire, à la tranquillité d'esprit et à la fluidité opérationnelle dans chacune de nos activités respectives.

Notre bassin de vie a tout particulièrement besoin de réussir une belle saison haute, pour ses professionnels du tourisme ainsi que pour l'ensemble de l'activité induite que génèrent ces derniers.

Dès lors, il appartient aux collectivités publiques locales de créer un contexte favorable et facilitateur pour tirer le meilleur parti de ce pic d'activité saisonnier. Cette mission décisive incombe tout particulièrement à notre intercommunalité Vaison Ventoux qui s'apprête à vivre une période de grande activité dans nombre de ses services de proximité quotidienne.

Ce sera tout d'abord le cas dans notre Office de tourisme, le plus fréquenté du Vaucluse derrière celui d'Avignon avec plus de 150 000 visiteurs par an. Sûrement même davantage en cette année de Choraliés. En juin prochain, un nouveau Directeur le pilotera. Je lui souhaite la bienvenue et lui présente tous mes vœux de réussite dans sa mission ainsi qu'à l'ensemble de son équipe dévouée et professionnelle.

À l'accueil de loisirs et au Club jeunes, les équipes d'animateurs ont la lourde tâche de s'occuper des enfants de celles et ceux qui doivent continuer à travailler. Des animations quotidiennes d'une grande diversité et de riches projets pédagogiques sont ainsi quotidiennement dispensées à nos chères têtes blondes par des professionnels disponibles, bienveillants et d'une très grande fiabilité.

Le service de ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif sera plus que jamais à pied d'œuvre dans les difficiles semaines qui s'ouvrent à nous, avec une population locale qui fera bien plus que doubler. Et bien davantage encore lors de la première moitié du mois d'août. Là aussi, nous savons le courage et la mobilisation sans faille de nos équipes.

Au nom de tous les élus de notre Communauté de communes, je souhaite à l'ensemble des agents intercommunaux, animés par le souci de remplir au mieux leur mission fondamentale de service public local, de réussir une saison intense dans l'intérêt général et supérieur de notre bassin de vie.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été 2022, riche de réussites ainsi que de moments de joie et de partage.

Bien cordialement.

**Jean-François PÉRILHOU**  
Maire de Vaison-la-Romaine  
Président de la Communauté de communes Vaison Ventoux

## SOMMAIRE

### NUMÉRIQUE

**Le Forum des opérateurs**

**P.04**

### CULTURE

**Le retour des spectacles**

**P.05**

### DÉCRYPTAGE

**La taxe GEMAPI**

**P.06**

### DÉCHETS

**Dépôts sauvages : aucune excuse !**

**P.10**

# #L'ACTU



## - Vos dossiers MGEN et RETRAITE -

L'Espace France Services Vaison Ventoux continue de mettre en place des partenariats avec de multiples organismes pour faciliter vos démarches administratives. Face au succès de la précédente édition, une nouvelle session de rendez-vous est organisée du 14 au 17 juin avec la CARSAT pour vous aider à préparer votre retraite (si vous avez entre 55 et 62 ans). **Rendez-vous au 04 90 36 52 13 ou [vaison-ventoux@france-services.gouv.fr](mailto:vaison-ventoux@france-services.gouv.fr)**. Une nouvelle permanence sur rendez-vous est également mise en place avec la MGEN, assurance maladie pour certaines professions comme les enseignants : les 2<sup>èmes</sup> jeudis du mois.

Prendre rendez-vous  
avec la MGEN :  
[sd084-rdv@mgen.fr](mailto:sd084-rdv@mgen.fr)

## #LE CHIFFRE



# 109 000 €

*C'est le montant des prêts d'honneur accordés aux 8 créateurs d'entreprise accompagnés depuis début 2022 par l'intercommunalité avec Initiative Ventoux.*



## - Soutien aux créateurs d'entreprise -

Avec un réseau de partenaires, dont Initiative Ventoux qu'elle finance, la Communauté de communes a mis en place un dispositif pour aider les entrepreneurs à créer et développer leur activité. Fin avril, une rencontre était organisée pour saluer les projets accompagnés au cours des trois dernières années et rappeler l'importance de se faire conseiller par des spécialistes pour mettre en place son activité. L'occasion de rappeler que l'esprit d'initiative a toute sa place en Vaison Ventoux et qu'il se porte bien !

**Vous avez un projet ? Contactez Cathy Gelly, chargée de développement économique au 04 90 36 36 27 / 06 45 60 15 39.**

# # NUMERIQUE | Choisir son fournisseur internet et téléphonie

# # LE FORUM DES OPÉRATEURS

***Vous souhaitez installer la fibre chez vous et ne savez pas quel fournisseur choisir ? Vous avez un abonnement Internet mais vous aimeriez comparer d'autres offres ? Le Forum des opérateurs, organisé le 30 juin prochain à Vaison-la-Romaine, est fait pour vous !***

## Vaison Ventoux côté Vaucluse, entièrement fibrée

Les 18 communes vauclusiennes de l'intercommunalité sont toutes raccordées à la fibre optique depuis le début de l'année. Cette technologie permet de souscrire un abonnement Internet très haut débit. L'équipement ayant été réalisé par les pouvoirs publics, vous pouvez, en tant qu'habitant du territoire Vaison Ventoux, choisir entre plusieurs opérateurs pour vous connecter à la fibre.

## Comment procéder ?

Avant de consulter les offres, vous avez la possibilité de vérifier l'éligibilité de votre logement sur le

site de Vaucluse Numérique (www.vaucluse-numerique.fr). Si vous rencontrez un problème d'éligibilité, un numéro est dédié : 0 809 54 00 84 (service gratuit + prix appel local). Une fois sélectionné, le fournisseur d'accès internet s'occupe de raccorder votre logement au branchement le plus proche et devient votre unique interlocuteur.

## Un forum pour simplifier vos démarches

Le jeudi 30 juin, de 15h à 20h, l'Espace culturel de Vaison-la-Romaine accueillera plusieurs fournisseurs d'accès internet et téléphonie. Vous pourrez les rencontrer sur leurs stands respectifs, poser vos questions et comparer les différentes

offres. Organisée par Vaucluse Numérique et la Communauté de communes, cette rencontre vous permettra d'échanger en direct avec les fournisseurs d'accès, sans avoir à vous déplacer dans plusieurs agences.



## - Partenariat fructueux pour la jeunesse -

Pour transporter les enfants et adolescents vers de nombreux lieux d'activités, la Communauté de communes vient de renouveler un partenariat avec la société Visiocom et des entreprises locales permettant l'utilisation d'un minibus de 9 places. Celui-ci est entièrement financé par les publicités de sociétés locales qui le recouvrent. Il s'agit d'un partenariat « gagnant-gagnant » avec le tissu économique, qui permet d'améliorer le service proposé aux usagers tout en contenant la dépense publique. Un grand merci aux entreprises partenaires : *Arnaud assainissement, Bazarland, Couleur céramique, Garage Come Auto, Granulés Vaisonnais, Guillaume TP, Mc Donald's, Alu Vaison, Rodari et Fils, La Saur, King Jouet.*



# # CULTURE | École de musique et de danse

# LES SPECTACLES RETROUVÉS !

Après une très longue attente, l'école intercommunale de musique et de danse peut de nouveau programmer des spectacles de fin d'année. Rendez-vous les 15 et 25 juin pour vibrer devant le talent des nombreux élèves-artistes !



## Renouer avec l'émotion artistique

Depuis la rentrée de septembre 2021, les cours ont enfin pu reprendre dans des conditions quasi-normales. Il a fallu attendre un peu plus longtemps pour que des représentations puissent de nouveau avoir lieu. De mars à avril dernier, les

élèves-musiciens se sont produits à l'occasion de quatre auditions. Quel bonheur de pouvoir partager avec le public ! L'émotion sera également incontestablement au rendez-vous pour les deux spectacles qui viendront clôturer une année sous le signe de l'art retrouvé.

→ Infos au 04 90 36 16 29 ou sur [www.vaison-ventoux.fr](http://www.vaison-ventoux.fr)



**Françoise MURCIA,**  
Directrice de l'École intercommunale de musique et de danse.

*Le retour des spectacles, c'est un soulagement pour vous ?*

« Bien entendu ! Cette très longue interruption a été un coup dur pour les professeurs et les élèves, qui sont tous très fortement investis dans leur passion. Pour le public aussi, qui était très impatient de les retrouver ! L'équipe enseignante a été extrêmement mobilisée pour s'adapter sans cesse aux contraintes de la crise sanitaire. C'est un soulagement et une grande motivation de pouvoir enfin organiser ces deux belles soirées en juin. La formule de concert-champêtre avait été très appréciée de tous lors de sa 1<sup>ère</sup> édition en 2019. Je suis certaine que le public sera ravi de retrouver les musiciens dans ce parc magnifique. La danse va quant à elle retrouver le chemin du Théâtre Antique avec un programme mêlant classique et contemporain interprété par tous les élèves, de 4 à 18 ans. Nous avons tous hâte ! »



Soirée concert-champêtre de l'école intercommunale de musique. Mercredi 15 juin à partir de 18h30 au Centre Escapade de Vaison-la-Romaine. Gratuit. Prévoir son pique-nique.



Spectacle de l'école intercommunale de danse. Samedi 25 juin à 21h45 au Théâtre Antique de Vaison-la-Romaine. Gratuit avec billet à retirer à l'Office de tourisme dès le 1<sup>er</sup> juin.

# # DECRYPTAGE | Prévention des risques inondation et entretien des rivières

## # POURQUOI LA TAXE GEMAPI ?



Mollans-sur-Ouvèze

***Ces dernières années, vous avez pu observer une nouvelle ligne sur votre feuille d'impôts locaux : la taxe GEMAPI. De quoi s'agit-il et à quoi sert-elle ?***

### **Une mission confiée à l'intercommunalité**

La GEMAPI, ou Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, consiste à aménager et entretenir les rivières et leurs affluents afin de protéger les populations face aux crues, tout en assurant le fonctionnement naturel des cours d'eau. Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, cette responsabilité, pourtant régaliennne, a été **intégralement transférée aux structures intercommunales**. Si la

mission est d'importance majeure, la Communauté de communes n'a reçu **aucune aide supplémentaire de l'État** pour financer les nouvelles responsabilités majeures qui lui incombent désormais. Comme de nombreux établissements intercommunaux, Vaison Ventoux a mis en place une taxe spéciale en 2018, nommée GEMAPI, pour financer les enjeux fondamentaux de la gestion de l'eau, notamment sur les questions de sécurité publique et de protection de l'environnement.

## Comment est calculée et prélevée la taxe GEMAPI ?

Au préalable, une estimation du coût des actions à mettre en place est réalisée, ce qui permet de définir le montant de la taxe à prélever chaque année. Légalement, le montant sollicité auprès du contribuable peut aller jusqu'à **40€ par an** et par habitant. Jusqu'à présent, l'intercommunalité Vaison Ventoux a fixé un seuil bien moindre car les actions opérationnelles les plus coûteuses n'ont pas encore débuté. Le montant, qui varie en fonction du contribuable, se situe actuellement en moyenne autour de **11€ par an** et par habitant. Cette somme est prélevée à travers la taxe d'habitation, les taxes sur le foncier bâti et non bâti et la cotisation foncière des entreprises (CFE).



Entrechaux

## QUELLES ACTIONS CONCRÈTES ?

Les opérations financées par la taxe GEMAPI interviennent dans quatre domaines :

### → L'aménagement des bassins hydrographiques.

*Ce sont les rivières, leurs affluents et tous les cours d'eau qui alimentent le territoire. On sait notamment qu'il est important de restaurer les zones où l'eau peut se propager en cas de crue (zones d'expansion) et de redonner un espace de « liberté » suffisant aux cours d'eau.*

### → L'entretien et l'aménagement des cours d'eau.

*Il s'agit par exemple d'entretenir la végétation, de mobiliser les sédiments, d'améliorer l'écoulement des cours d'eau.*

### → La défense contre les inondations.

*Cela concerne principalement la gestion et l'entretien des digues et des ouvrages hydrauliques.*

### → La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

*Les milieux aquatiques sont des réservoirs de biodiversité qui jouent un rôle essentiel dans la régulation des eaux et l'autoépuration. La restauration de la continuité écologique, et donc du fonctionnement naturel des écosystèmes aquatiques, est également essentielle en vue d'améliorer l'état des cours d'eau. Les aménagements réalisés permettent aussi d'atténuer l'impact des inondations.*

## Le rôle des syndicats de rivière

Sur le périmètre de notre intercommunalité, deux syndicats sont missionnés pour coordonner et mettre en œuvre les actions de terrain financées par les collectivités : le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale (SMOP), qui a en charge le bassin versant de l'Ouvèze, et le Syndicat mixte d'Eygues en Aygues (SMEA) qui gère le bassin versant de l'Aygues/Eygues.



Vaison-la-Romaine

# # PROJETS | Fonds de concours intercommunal

## UNE AIDE PRÉCIEUSE POUR LES COMMUNES

*Pour instaurer une solidarité plus forte avec les communes, l'intercommunalité a décidé de mettre en place un fonds de concours intercommunal afin de les aider à financer leurs projets.*

### Des ressources mobilisables chaque année

#### Qu'est-ce que le fonds de concours ?

Il s'agit d'une enveloppe financière que la Communauté de communes met à disposition des projets des communes, pour aider ces dernières à financer un équipement ou des travaux, quels qu'ils soient. Pour recevoir ce soutien, il est nécessaire de présenter un ou plusieurs projets, soumis ensuite à la validation du conseil communautaire qui a défini des règles d'attribution. En Vaison Ventoux, chaque commune peut donc demander à bénéficier d'un forfait de 10 000€ sur la période 2022-2023, auxquels s'ajoutent 1 000€ supplémentaires par tranche de 100 habitants !

### Une bouffée d'air pour les communes

Avec cette aide significative, l'intercommunalité souhaite soutenir au mieux les communes dont les budgets sont bien souvent trop contraints. Là où l'État contribue de moins en moins aux ressources financières communales, il est en effet parfois compliqué d'engager les travaux de voirie nécessaires, une restauration de bâtiment, de créer un nouvel équipement sportif ou culturel... L'intercommunalité entend ainsi redonner de la marge de manœuvre à l'échelon communal. C'est exactement dans le même

objectif que la Communauté de communes a reversé aux communes un montant de 500 000€ dont elles ont dû s'acquitter pour le FPIC, un fonds national destiné à équilibrer les richesses entre les territoires les plus favorisés et ceux qui le sont moins.



### LES PROJETS DÉJÀ LANCÉS

À ce jour, deux communes ont déjà vu leurs projets approuvés par délibération communautaire et vont donc pouvoir être très prochainement mis en oeuvre. Saint-Roman-de-Malegarde souhaite procéder à la réfection du câblage électrique des cloches de l'église et aménager un jardin du souvenir. C'est une aide de 8 000€ qui va être apportée par l'intercommunalité sur ces aménagements. À Saint-Léger-du-Ventoux, il s'agit de changer les canalisations d'alimentation en eau potable. Des travaux qui seront soutenus par la Communauté de communes à hauteur de 9 000€. Actuellement, d'autres communes membres préparent un dossier de demande d'aide intercommunale pour des travaux à venir sur leur périmètre. Nous vous tiendrons régulièrement informés de leur teneur.



*Marie-Claire Michel, Maire de St-Roman-de-Malegarde, devant l'église qui va bénéficier d'un nouveau câblage électrique.*



*Cyril Berthet, 1er Adjoint de Saint-Léger-du-Ventoux, suit le chantier du réseau d'eau potable.*



**NATURE** | Avec le Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux

# # L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

*Depuis sa création en 2020, le Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux ne cesse de déployer des actions pour valoriser et préserver les richesses naturelles de notre incroyable territoire. Parmi celles-ci, nous pouvons tout particulièrement relever une démarche de recensement de la biodiversité.*

*Est-ce que vous avez déjà croisé un papillon en vous demandant quel était son nom ? Voudriez-vous avoir la réponse ? Encore mieux, connaître le nom de toutes les espèces présentes sur votre territoire ? Ça tombe bien ! L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est un inventaire des espèces et des espaces qui permet à chacun de mieux connaître le patrimoine naturel et les enjeux qui lui sont associés. Lancé en décembre 2021 par le Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux, il concerne à ce jour 5 communes en Vaison Ventoux : Vaison-la-Romaine, Crestet, Entrechaux, Faucon et Puyméras.*



## Un projet participatif

L'Atlas de la Biodiversité propose à la population des 5 communes concernées de s'impliquer dans l'élaboration de cet inventaire sur la partie concernant les papillons et les oiseaux. Une mobilisation citoyenne qui complètera d'une part, les connaissances naturalistes existant déjà, et d'autre part, les inventaires d'amphibiens, reptiles, mammifères, chiroptères et de l'entomofaune réalisés par le Parc Naturel et des prestataires. Des réunions publiques ont déjà eu lieu. On vous attend désormais pour les sorties de l'ABC !

## Le Ventoux, réservoir de biodiversité

Notre Géant de Provence abrite une diversité exceptionnelle de milieux

et d'espèces animales et végétales, de quoi ravir le simple curieux en promenade, comme le naturaliste le plus passionné ! Un Observatoire de la biodiversité avait déjà été créé en 2014 par le Syndicat de préfiguration du Parc (SMAEMV) pour avancer dans la connaissance de ce patrimoine naturel vivant. L'ABC est une nouvelle étape qui va se dérouler jusqu'en avril 2023.



## Les sorties ABC

→ **Inventaire participatif des hironnelles et martinets** avec les bénévoles du Groupe local LPO Ventoux.

*Tout public. De 9h à 12h :*

- PUYMÉRAS : samedi 4 juin.
- ENTRECHAUX : samedi 18 juin.
- VAISON-LA-ROMAINE : samedi 25 juin.
- FAUCON : samedi 2 juillet.
- LE CRESTET : samedi 9 juillet.

→ **Inventaire participatif des libellules de l'Ouvèze** avec la LPO PACA.

*A partir de 7 ans. De 14h à 16h30 :*

- LE CRESTET : samedi 18 juin.
- Prévoir : chaussures pour l'eau.*

D'autres sorties et événements autour de la biodiversité sont à venir.

Inscription obligatoire à [contact@parcduventoux.fr](mailto:contact@parcduventoux.fr)

# # DECHETS | Dépôts sauvages

## AUCUNE EXCUSE !

*Electroménager, meubles et matelas déposés à côté des containers ou dans la nature, branchages mélangés avec les ordures ménagères, vêtements abandonnés au pied des bornes « Relais vêtements » : trop, c'est trop !*



*Oui, les déchets nous encombrant. Non, ce n'est pas une raison pour faire n'importe quoi. En d'autres termes, aucun motif n'est légitime pour se débarrasser de ses déchets de manière sauvage ! Bien que l'immense majorité de la population adopte un comportement civique et se montre respectueuse des bonnes attitudes à adopter, nous constatons malheureusement encore trop de dérives sur notre territoire. C'est pourquoi l'intercommunalité et les mairies se mobilisent sur cette question majeure. Tous ensemble, « tordons définitivement le coup » aux fausses idées ou aux freins qui peuvent conduire à des comportements irrespectueux. Ces derniers sont inacceptables et verbalisables.*

## 7 IDÉES FAUSSES QUI FREINENT LES BONS COMPORTEMENTS

### 1 « La déchetterie, c'est cher »

C'est gratuit pour les particuliers et les tarifs appliqués pour les professionnels en Vaison Ventoux sont parmi les plus bas du département. Si les professionnels payent, c'est parce que la loi leur demande de prendre en charge le coût de leurs déchets que les particuliers ne peuvent pas assumer. Les par-

ticuliers ou les professionnels qui évitent la déchetterie en laissant leurs déchets dans la nature, dans la rue ou dans des containers inadaptés, commettent un acte illégal qui coûte beaucoup plus cher. Ils s'exposent à une amende et, dans tous les cas, font peser le coût du nettoyage et du tri à la collectivité, et donc, aux contribuables dont ils font eux-mêmes partie.



**Stop aux incivilités : déposer des sacs à côté des containers est interdit et nuit à notre cadre de vie.**

## 2 « Se rendre en déchetterie, c'est compliqué »

La Communauté de communes fait tout son possible pour simplifier votre démarche du tri. Il y a 3 sites en Vaison Ventoux : Vaison-la-Romaine, Cairanne et Mollans-sur-Ouvèze. Demander une carte d'accès est gratuit et rapide. Vous pouvez le faire en ligne 24 h/24 sur le site internet de Vaison Ventoux ou venir sur place, au siège de la communauté de communes. Actuellement, le délai pour obtenir sa carte est de 24 h à 1 semaine. Une réflexion de fond est également en cours pour proposer une déchetterie globalement plus fonctionnelle à terme.

## 3 « Le container Relais Vêtements est plein, je suis obligé de déposer à côté »

Absolument pas, d'autres solutions existent et déposer les sacs à côté est un acte interdit. Il convient plutôt d'essayer de rechercher un autre point de dépôt qui n'est pas saturé. La Communauté de communes, qui ne gère pas ces points de dépôt, peut vous aider à signaler les containers en trop-plein auprès de la société coopérative Le Relais. Les vêtements peuvent aussi être déposés à la déchetterie, au container de la Ressourcerie La Musardière, qui donne une seconde vie à vos habits.

## 4 « Je ne peux pas aller en déchetterie, ma carte n'est pas prête »

Si votre dossier de demande est complet et que vous avez une urgence, les services de la Communauté de communes vous dépannent avec une attestation temporaire !

## 6 « Je ne vais pas en déchetterie car je ne sais pas comment faire ma demande de carte »

L'Espace France Services Vaison Ventoux peut vous aider ! Passez pendant ses horaires d'ouverture, au siège de la Communauté de communes, ou prenez rendez-vous au 04 90 36 52 13.

## 7 « En tant que professionnel, je ne peux déposer mes déchets que le matin en déchetterie, ce n'est pas pratique »

Depuis 6 mois, un nouveau créneau horaire est ouvert pour les professionnels à la déchetterie de Vaison-la-Romaine, tous les jours de 16 h à 17 h. Il complète la plage horaire du matin.

## 5 « Je n'ai pas de véhicule pour transporter des objets volumineux, j'ai le droit de les laisser à côté des containers près de chez moi »

Surtout pas ! Encore une fois, c'est illégal. Renseignez-vous auprès de votre mairie, plusieurs communes proposent de venir chercher vos encombrants (et parfois les déchets verts) sur rendez-vous. Autre solution : vous pouvez demander une carte d'accès en déchetterie pour votre véhicule traditionnel et utiliser un véhicule de prêt ou de location pour vous rendre en déchetterie. C'est possible si la personne qui vous prête le véhicule rédige une attestation ou si vous présentez un contrat de location.

### - Carte de déchetterie : ce qu'il faut retenir -



- 1 carte par véhicule.
- Carte gratuite (sauf en cas de perte).
- Demande en ligne sur [www.vaison-ventoux.fr](http://www.vaison-ventoux.fr) ou formulaire papier à remplir à la Communauté de communes.
- Pièces à fournir : photocopie carte d'immatriculation et justificatif de domicile de moins de 3 mois.

### - Dépôts sauvages : c'est illégal -



Un dépôt illégal de déchets, ou « dépôt sauvage », est le fait d'abandonner des déchets sur un terrain privé ou dans l'espace public en dehors des endroits autorisés. Déposer des déchets de nature non conforme dans un container est également répréhensible. En fonction de la gravité des faits, l'auteur s'expose à une amende qui peut être complétée par une peine de prison (décret n°2015-337 du 25 mars 2015).

# ZOOM SUR :

En Vaison Ventoux,  
l'été des enfants  
et des ados sera

## 100% évasion

sorties . nature . jeux . stages . bivouacs .  
séjours . partage . découvertes . sports...



avec le Club jeunes  
et l'accueil de loisirs  
La courte échelle

Infos et programmes sur  
[www.vaison-ventoux.fr](http://www.vaison-ventoux.fr)

 @VaisonVentoux  ccvaisonventoux  @CCVaisonVentoux